

APPEL À CANDIDATURES

Programme de résidence « Morpho » au Costa Rica.

Description de la structure porteuse

L'**Alliance Française** est une association sans but lucratif créée en 1883, qui a pour objectif de diffuser la langue et la culture française à l'international. L'Alliance Française de San José a ouvert ses portes en 1947. Depuis sa création, elle participe au renforcement des liens culturels entre la France et le Costa Rica à travers des propositions culturelles innovantes et en harmonie avec le milieu culturel local. En plus des cours de français dispensés chaque semaine, l'Alliance organise de nombreux événements (expositions, concerts, projections de films, événements littéraires) propices aux échanges et à la réflexion autour d'enjeux actuels comme l'écocitoyenneté, l'égalité des sexes, les sciences et les nouvelles technologies, le tout dans un esprit de respect et de coopération.

Description du contexte

Le Costa Rica est un territoire clé dans le domaine de la biodiversité : bien que le pays ne représente que 0,03 % de la surface terrestre, il abrite environ 5 % de la biodiversité mondiale. La variété des écosystèmes du Costa Rica, des forêts tropicales humides aux zones sèches, en passant par les mangroves et les récifs coralliens, favorise une diversité impressionnante d'espèces végétales et animales. Le pays a mis en place un vaste réseau de parcs nationaux et de réserves, protégeant environ 25 % de son territoire. Ces efforts font du Costa Rica un modèle mondial en matière de préservation de l'environnement.

Ce cadre offre un terrain de recherche privilégié pour les artistes, ainsi que de vastes possibilités de poursuivre leur réflexion artistique autour de la nature, la biodiversité et l'écosystème actuel du Costa Rica. En intégrant la résidence artistique dans un pays engagé dans la conservation de la nature, l'artiste pourra explorer des sujets en lien avec l'écologie et la durabilité dans ses réflexions, processus de création et production, tout en sensibilisant le public aux enjeux environnementaux.

Description du programme de résidence

L'Alliance Française de San José lance un appel à candidatures pour son programme « MORPHO » pour une résidence de recherche en art d'une durée de trois mois, **entre mi-août et début novembre**. Les disciplines envisagées pour ce programme de résidence sont les suivantes :

- Arts visuels, arts sonores et numériques, inscrits dans le domaine arts et sciences
- Créations sonores, installations sonores, sound art, sound design

La résidence se déroulera en deux étapes :

- La première partie (2 premiers mois) se déroulera sur un ou plusieurs sites de recherche scientifique et biologique de l'Université du Costa Rica (et/ou dans un de leur sites associés). L'artiste sera accompagné par des professionnels de l'université, dont les profils seront définis en fonction du projet et de l'artiste sélectionné.e.
- La seconde partie (3ème mois) se déroulera à l'Alliance française de San José où l'artiste pourra organiser tout le matériel collecté et poursuivre ses recherches.

L'Alliance Française de San José accueillera **un.e seul.e artiste** pour cette édition.

Partenaires

La résidence est organisée en partenariat avec **Dos Mares** (Centre international de recherche en art à Marseille), **l'IIArte** (Institut de Recherches en Arts de l'Université du Costa Rica) et le soutien de **l'Institut français**.

1. À qui s'adresse le programme ?

Ce programme s'adresse aux artistes professionnels exerçant en France depuis au moins 8 ans et souhaitant développer un projet de recherche et de création artistique (arts visuels et/ou sonores) qui peut être éclairé par les études scientifiques en lien avec les écosystèmes étudiés au Costa Rica : biodiversité, transition écologique, habitabilité, enjeux agricoles, exploitation des ressources maritimes, aménagement du littoral, préservation, entre autres.

2. Quelles sont les modalités du programme ?

L'Alliance française de San José propose la résidence individuelle **entre mi- août et début novembre**.

L'artiste sera accompagné par l'Alliance française de San José pour les aspects logistiques et administratifs liés à la vie sur place. **L'IIArte** offrira à l'artiste des espaces de travail dans les différents sièges de l'université et le mettra en contact avec des professionnels dans le domaine de recherche correspondant. L'accompagnement critique et curatorial sera mené par **Dos Mares** à travers de sessions de travail hebdomadaires à distance et sur place.

Le/la lauréat.e aura 4 rencontres avec des étudiant.e.s de l'Université pendant son séjour pour partager ses recherches.

Une date de restitution publique (ou open studio) est prévue la deuxième semaine de novembre pour partager la recherche initiée et développée pendant la résidence. Ce format simple de restitution sera pensé avec l'artiste et adapté en fonction des avancés de la recherche.

3. Conditions matérielles et financières d'accueil :

Le programme comprend :

- Un accompagnement de l'artiste dans les aspects logistiques et administratifs par l'Alliance française et l'IIArte ;
- Un accompagnement artistique et curatorial par Dos Mares.

Il est notamment prévu :

- La mise à disposition d'un logement dans l'un des sièges de l'Université du Costa Rica pour les deux premiers mois de résidence ; (non possibilité d'hébergement d'un.e conjoint.e)
- La mise à disposition d'un logement à San José lors du dernier mois (possibilité d'hébergement d'un.e conjoint.e au frais de l'artiste lauréat.e) ;
- La réservation et le règlement du vol A/R depuis le domicile en France de l'artiste et les transports locaux par l'Alliance française.

L'artiste percevra :

- Bourse de résidence : **4500€**, TVA non applicable, facturation à l'Alliance Française du Costa Rica
- Honoraires pour les rencontres publiques avec IIArte et AF : **400€**, TVA non applicable, facturation à l'Alliance Française du Costa Rica
- Redevance des droits d'auteur : **200€**, TVA non applicable, facturation à l'Alliance Française du Costa Rica

4. Quels sont les critères d'éligibilité ?

Pour être éligible, le ou la candidat.e doit :

- Être de nationalité Française ou exercer son activité en France ;
- Se libérer de ses obligations professionnelles pendant la durée de la résidence ;
- Justifier d'au moins 8 ans de pratique artistique professionnelle ;
- Disposer d'un passeport valide pour la durée du séjour ;
- Niveau A2 ou B1 en espagnol ;
- Une maîtrise de l'anglais serait un plus.

5. Modalités de candidature

Les dossiers devront être constitués des pièces suivantes (1 seul PDF de 10 mo maximum) :

- Un CV (mentionnant le n° SIRET) ;
- Un dossier artistique ;
- Une note d'intention du projet de recherche et de création (2500 caractères espaces compris maximum).

Les dossiers doivent être envoyés par email à cultura@alianzafrancesacostarica.com avant le **21 avril 2025**, 23h59 heure française

6. Quel est le processus de sélection ?

Un comité de sélection étudiera les dossiers de candidature. Les profils présélectionnés seront convoqués pour un entretien en distanciel. Une attention particulière sera portée à la démarche de l'artiste ainsi qu'à la pertinence du projet. Le jury, composé d'un.e représentant.e de Dos Mares, d'un.e représentant.e de l'IIArte et d'un.e représentant.e de l'IF, se réunira ensuite pour déterminer le lauréat de la résidence.

Le ou la candidat.e retenu.e sera notifié.e par email le **21 mai 2025**.

Renseignements/information sur cet appel :
cultura@alianzafrancesacostarica.com